

## Communiqué de presse

### Fin d'Episode de pollution de l'air Procédure d'alerte renforcée levée

Madininair prévoit que les indices passeront au dessous du seuil sanitaire durant le week-end.  
En conséquence, l'arrêté préfectoral pour la pollution de l'air et les dispositions qu'il prévoit seront donc levés, **ce vendredi 21 juin à minuit.**

Pour les recommandations sanitaires:

<http://www.ars.martinique.sante.fr>

Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :

[www.madininair.fr](http://www.madininair.fr)

Pour toute information sur les mesures réglementaires mises en œuvre :

[www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)

**Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972